EXPERIAL
CALAIS

Jacques WIART

Expert Comptable
Inscrit au tableau de l'Ordre du Nord Pas-de-Calais
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

A. D. A. T. P.

Les Ateliers Protégés de la Baie de Somme

8 A, route de Lanchères
80230 PENDE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(Exercice du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006)

Document destiné à l' A. D. A. T. P.

Rapport général

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil d'Administration,

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre Association, je vous présente notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l' A. D. A. T. P. , tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir :

    - un total de bilan de 2 580 807 euros,
    - des fonds propres de 460 674 euros, comprenant l'insuffisance de l'exercice s'élevant à 58 596 euros,

- la justification de mes appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration au cours de sa séance du 19 avril 2007 Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

JW

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle de opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association en fin d'exercice.

JW

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, introduites par la Loi sur la Sécurité Financière du 1er août 2003, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble n'appellent de ma part aucune observation.

JW

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles en vigueur applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, je regrette que les comptes annuels ne soient pas accompagnés de l'annexe prévue par le Plan Comptable Général.

Fait à CALAIS,
le 15 mai 2007.

Pour EXPERIAL CALAIS :



Jacques WIART

Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie
Régionale de DOUAI.

Comptes annuels

① BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : ADATP consolidé — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 8 a Route de Lanchères — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* : 40340360300026 — Code APE :

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2006 Net 3	N-1 31/12/2005 Net 4
	Capital souscrit non appelé (1)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de recherche et développement *	AD		AE			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	12 844,65	AO		12 844,65	12 844,65
	Constructions	AP	1 225 864,85	AQ	81 857,99	1 144 006,86	1 173 840,44
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	502 576,73	AS	240 495,17	262 081,56	115 280,38
	Autres immobilisations corporelles	AT	311 713,58	AU	181 611,96	130 101,62	132 142,96
	Immobilisations en cours	AV		AW			10 800,00
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	14 300,76	BI		14 300,76	13 653,56
	TOTAL (I)	BJ	2 067 300,57	BK	503 965,12	1 563 335,45	1 458 561,99
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	2 391,81	BM		2 391,81	2 391,81
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 788,50	BW		2 788,50	988,95
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	366 889,25	BY	17 342,30	349 546,95	336 512,97
	Autres créances (3)	BZ	403 894,46	CA		403 894,46	462 033,50
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
	Disponibilités	CF	257 869,02	CG		257 869,02	184 438,43
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (II)	CJ	1 033 833,04	CK	17 342,30	1 016 490,74	986 365,66
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL	980,71			980,71	1 961,42
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (V)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	CO	3 102 114,32		521 307,42	2 580 806,90	2 446 889,07

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

(2)

BILAN -- PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ADATP consolidé

			Exercice N (1)	Exercice N - 1 (2)
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves Dont reserve relative à l'achat d'oeuvre originaires d'artistes vivants* EJ)	DG	24 479,12	24 479,12
	Report à nouveau	DH	96 043,38	45 149,75
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-58 596,27	50 893,63
	Subventions d'investissement	DJ	353 915,56	372 020,74
	Provisions réglementées *	DK	44 832,45	44 526,12
	TOTAL (I)	DL	460 674,24	537 069,36
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		12 323,00
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		12 323,00
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 011 764,75	918 376,19
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	217 885,81	240 984,45
	Dettes fiscales et sociales	DY	488 661,49	338 251,04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	134 131,48	136 833,55
	Autres dettes	EA	267 689,13	263 051,48
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 120 132,66	1 897 496,71
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 580 806,90	2 446 889,07

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	131 380,54	

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ADATP consolidé

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2		Total 3	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	2 008 375,89	FH	FI	2 008 375,89	1 721 587,72
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 008 375,89	FK	FL	2 008 375,89	1 721 587,72
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	63 825,00	50 000,00
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de				FP	13 395,62	1 112,56
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 178 689,68	850 880,74
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 264 286,19	2 623 581,02
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	36 146,14	19 498,52
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		440,47
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	767 765,41	592 476,32
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	39 392,13	36 763,72
	Salaires et traitements*				FY	1 705 411,47	1 350 574,65
	Charges sociales (10)				FZ	561 526,59	441 626,65
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	148 620,00	73 382,96
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	17 315,00	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		12 323,00
	Autres charges				GE	1 504,41	27 897,13
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 277 681,15	2 554 983,42
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-13 394,96	68 597,60
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	80,52	1,36
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	80,52	1,36
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	49 039,01	19 396,24
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	49 039,01	19 396,24
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-48 958,49	-19 394,88
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-62 353,45	49 202,72

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : ADATP consolidé

			Exercice N (1)	Exercice N - 1 (2)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0,29	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	18 105,18	2 989,55
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		306,33
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18 105,47	3 295,88
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6	HE	14 042,00	1 604,97
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	306,29	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14 348,29	1 604,97
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 757,18	1 690,91
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 282 472,18	2 626 878,26
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 341 068,45	2 575 984,63
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-58 596,27	50 893,63

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ	18 381,47	42 986,45
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transfert de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant — primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

Rapport spécial

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil d'Administration,

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisées sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé

Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1er mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces appréciations en vue de leur approbation.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice et visée par l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, je n'ai pas été informé que des conventions conclues au cours d'exercices antérieurs s'étaient poursuivies.

JW

CONCLUSION

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à CALAIS,
le 15 mai 2007.

Pour le Cabinet
EXPERIAL CALAIS :

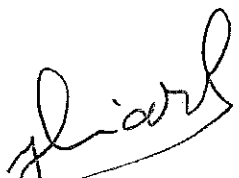

Jacques WIART

Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie
Régionale de DOUAI.